L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 3 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, d'un âge mûr, pouvant donner les meilleures recommandations, et habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord soit en Europe. S'adresser par lettres aux initiales A B., au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

A VENDRE.

Cinquante Chevaux du Texas W rnes, domptés et indomptés, nouvellement arrivés, coin Washington et Baronne. 1 avril—7t

ON DEMANDE.

IMMEDIATEMENT, une bonne nourrice, sans enfant si c'est possible. S'adresser 144 rue Dumaine, entre Bourgogne et Rempart. 3 avril—2f

Une jeune gardienne d'enfants. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 1er avril—

UNE jeune fille—française, pour avoir soin d'un enfant, 245 Camp. 26mars—1mois.

ANNONCES JUDICIAIRES.

No 28,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que Elizabeth P. Smith, femme divorcée de Alexander Smith, un résident de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs Magdelene Geddes—Velma Morse—Mattie Waana et Maxwell Baldwin Smith, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de, et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne de donner dans trente jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.

HUGUES LAVERGNE, Député-Greffier.

3 avril—3, 17—3 mai.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Cyrus Yale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,799—Division E—Attendu que Christopher L. Bruns a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Cyrus Yale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

3 avril—3 8 12

Succession de Zachary Taylor Heap.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,431—Division C.

LES créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de présenter un compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les débiteurs de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à acquitter le montant de leur dette.

JAMES MCG. HEAP, Administrateur.

1er avril—1, 5, 10.

Succession d'Henri Jolissaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,700—Division A.—Attendu qu'Alphonse Jolissaint a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henri Jolissaint, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 mars—26 30—avril 4

Succession de Wm. A. Junker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,814.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 mars—25 29—avril 3

Succession de Jas. F. Fowler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,690—Division C—Attendu que James R. Westerfield a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James F. Fowler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 mars—25 29—avril 3

Succession de Michael Main.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,306—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 mars—25 29 3 avril.

Succession de Antonio Cancel et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,252—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Pablo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 mars—26 30—4 avril

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, No 29,787—Pat King vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le 3me jour de mai 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit pétitionnaire soumette à ses créanciers ses affaires, obtienne d'eux sa décharge de dette, et qu'un syndic soit nommé, et que toutes autres affaires du dit insolvable comme le déterminera la loi; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Henry Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3avril—3 17—3mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Rochester et Joseph C. Hodgson, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire, à son bureau, dans la bâtisse Morris, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes ou les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Bernard McCloskey, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1890.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN Député Greffier.

1er avril—1,15,30

Jacob Van Wickle vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,023—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John R. Pictet, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mars—29—avril 2 6

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Emile Baumann vs ses créanciers—No 26,183 Division B.—Ordre de cour. Qu'une cession des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John F. Coffey, notaire, en son étude No 186 rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures A.M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues; et que Geo C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

15 mars—15 31—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George Ellis vs. ses créanciers, No 29,742, Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire George Ellis soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le MERCREDI, 23me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de voter sur la demande pour un répit de un, deux et trois ans, sans intérêt, et que ses créanciers soient notifiés à assister à la dite réunion et que le but en soit donné publiquement; et que Johnson Armstrong, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 mars 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

29mars—29 avril 16 30

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et renommée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000	100,000
1 Lot de..	50,000	50,000
1 Lot de..	25,000	25,000
2 Lots de..	10,000	20,000
5 Lots de..	5,000	25,000
25 Lots de..	1,000	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300	60,000
500 Lots de..	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, soit	$50,000
100 Lots de...	$300	30,000
100 Lots de...	$200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100	99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

☞Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. Cela assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

s'adresser à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées comprenant de l'argent à la

New Orleans National Bank, New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits chartés sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,286—En vertu d'un ordre de Cour, daté le 31 mars 1890, approuvant et homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue dans l'intérêt d'Ephraim H. Sterry, un interdit, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 mars 1890, ordonnant la vente de la propriété décrite ci-après, d'après les recommandations de la dite assemblée de famille, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 5 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Deuxième, St-Patrick, St-Denis et Troisième, désigné comme lot No Dix, et formant l'encoignure des rues Deuxième et St-Patrick; il mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, cent trente-deux pieds, deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté adjacent au lot No neuf et cent trente-deux pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et face à la rue St-Patrick.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente avec toutes les garanties usuelles et clauses pénales et avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la dite propriété.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une barouche.

Succession de Wm Stewart et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Nos 22,200 et 22,201.—En vertu d'un alias, writ de fieri facias contre Alphonse Philipe, comme notaire public et individuellement en faveur des héritiers de Samuel Stewart et sa femme à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 14 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

l'écurie de Johnson, coin des rues Magasin et Julie.

Une barouche.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN. Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

3 avril—3, 9, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29 318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La nue-propriété (ici hypothéquée) de:

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci-devant Troisième) et Randon (ci-devant Deuxième) désigné par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant au pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds, huit pouces à l'arrière sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente-trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

La dite propriété fut acquise par le défendeur de Q. Miller, par un acte exécuté pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant une veuve de soixante ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

18mars—18 25—1 8 15 19avril

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans POUR 1890-91.

Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, où on pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé

L. SOARDS, Editeur, 5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors.

GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

Dr J. B. PEREZ, Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."

18 déc—1 an

Mairie de la Nlle-Orléans.

Hôtel de Ville, 14 mars 1890.

UNE récompense de $1,000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de toute personne coupable du crime d'incendie dans les limites incorporées de la ville.

JOS. A. SHAKSPEARE, Maire.

21 mars—1 m.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc—1 an

AVIS.

Jusqu'au 1er mars 1890, je continuerai à donner un portrait-crayon 14x17 bien fini avec chaque douzaine de photographies de première qualité à $3.25.

Procurez-vous des billets des solliciteurs de l'établissement ou au Studio,

183 rue du Canal —ET— 21 rue Hôpital.

EUG. SIMON.

28 mai—1an Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégant Cottage de Résidence No 356 rue du Camp;

La propriété "Moulins Mariposa", Rues Peters, St-Joseph et Commerce;

Terrains convenables pour y bâtir, Rues Deuxième et Troisième,

—ET—

Des propriétés améliorées, Rues Delord et Pearl et à Covington, Lne.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 25 mars 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégant cottage de résidence, No 356 rue du Camp, dans le carré d'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Erato et Thalie. Le terrain se compose de trois terrains, Nos 6, 7 et 8, qui se touchent et mesurent chacun, 24 pieds de façade rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec allée commune à l'arrière ouvrant rue Thalie. Le cottage est à distance de la rue, a un grillage en fer sur sa devanture, jardin, plate-bandes devant et sur les côtés. Au rez-de-chaussée il y a un corridor, trois grands appartements, chambres à bois, de charpente et à outils, [illegible] pour charbon et coke, offices, etc.; cuisine avec "range" et bouilloires, corridor pour domestiques, caves, chambres à blanchissage avec bailli-a stationnaires, quatre citernes, quatre hydrants, deux écuries, remises pour voitures et harnais, cabinets d'aisance, jardins, gazons. Au premier étage, galeries, corridor central, salon double à arche, chambre à musique, salle à manger se touchant et séparées par des portes à coulisse, vestibule et deux chambres à domestiques, etc., d'un côté, et deux chambres à coucher, bibliothèque, chambre à bain, etc., de l'autre. Au second étage, corridors, six belles chambres à coucher, trois chambres pour y mettre bois et malles, chambre à bain, cabinets d'aisance, etc. Tous les manteaux de cheminées sont en marbre ou en tuiles et sont modernes, avec étagères, tous les âtres ont des fleurs laissant tomber les cendres sous la maison. Eaux chaude et froide dans toute la maison. Tapisserie jolie, neuve, de bon goût. Cette charmante propriété doit être examinée pour être appréciée. Des cartes pour la visiter peuvent s'obtenir des encanteurs.

2° La propriété "Moulins Mariposa", dans le carré d'ilet borné par les rues St-Joseph, Sud Peters, Julia et Commerce, composée de douze terrains avec améliorations, désignés par les lots 1, 2, 3, 5, 6, 16 les lettres A et B et les Nos 111, 112, 113 et 114 sur un plan et un certificat de Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, le 16 juin 1884, lesquels terrains se touchent et mesurent ensemble, 136 pieds de façade rue St-Joseph, 138 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade rue Commerce, formant l'angle des rues St-Joseph et Commerce; 69 pieds 3 pouces de façade rue Sud Peters, 100 pieds de profondeur du côté supérieur vers la rue St-Joseph, avec usage d'une allée en commun du côté de la rue St-Joseph; et 230 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur du côté de la rue Julia, s'étendant à travers le dit carré d'ilet de la rue Sud Peters à la rue Commerce, constituant une superficie totale d'environ 50,000 pieds carrés. Les améliorations sont un immeuble à un, deux et trois étages, convenable pour manufacture et entrepôts.

3° Trois terrains avec améliorations dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Calliope et Pearl, désignés par les Nos 5, 6 et 9 qui se touchent et mesurent, au pied américain, comme suit:

Le terrain No 5 a 21 pieds de façade rue Pearl, la même étendue à l'arrière et 90 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 6 mesure 21 pieds de façade rue Pearl, 83 pieds 6 pouces de profondeur du côté de la rue Delord et le séparant des terrains Nos 8 et 9; 18 pieds 6 pouces sur une ligne inférieure parallèle à la rue Pearl; puis 2 pieds 10 pouces sur une ligne s'étendant perpendiculairement à et vers la rue Pearl, puis 2 pieds 6 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue Pearl, et 80 pieds 8 pouces de l'autre côté le séparant du terrain No 5. Les améliorations sur les dits terrains comprennent une vaste bâtisse en bois à deux étages améliorant arrangée comme une écurie moderne, etc., louée à $25 par mois.

Le terrain No 9 forme l'angle des rues Delord et Pearl, et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord, 20 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière; 64 pieds 9 pouces de profondeur et de façade rue Pearl, et 73 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur de l'autre côté touchant au terrain No 8. Les améliorations comprennent un cottage double portant les Nos 62 et 62 1/2 rue Delord, loué $18 par mois.

4° Onze terrains dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Chippewa, Fulton ou St-Thomas, Deuxième et Troisième, décrits comme suit: Nos 4, 5 et 6 mesurent, chacun, environ 30 pieds 11 pouces de façade rue Troisième, sur environ 125 pieds 8 pouces de profondeur. Les Nos 7, 8 et 9 mesurent chacun, environ 31 pieds 6 pouces de façade rue Troisième, sur environ 126 pieds 7 pouces de profondeur. Le terrain No 9 formant le coin des rues Fulton ou St-Thomas et Troisième. Les terrains Nos 10, 11 et 12 mesurent, chacun, environ 31 pieds 6 pouces de façade rue Deuxième, sur 125 pieds 7 pouces de profondeur. Le terrain No 10 formant l'angle des rues Fulton ou St-Thomas et Deuxième; et les terrains Nos 14 et 15 mesurent, chacun, 34 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue Deuxième, sur environ 125 pieds 4 pouces de profondeur.

Ces terrains sont situés dans des quartiers populeux et respectables voisins du "Clay Square" et de la ligne des chars de la rue Annonciation; et s'ils sont améliorés seront très bons pour placement d'argent.

Propriété à Covington, Lne.

5° Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la ville de Covington, désignés comme les terrains Nos 1, 2, 3 et 16 du carré d'ilet No 4, division St-John. Les dits terrains forment l'angle des rues Rutland et New Hampshire et mesurent 60 pieds de façade rue Rutland, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue New Hampshire. Le terrain No 2 mesure 60 pieds de façade rue Rutland, sur 120 pieds de profondeur et le terrain No 16 mesure 60 pieds de façade rue New Hampshire sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur cette propriété consistent en une vaste bâtisse, bien connue comme hôtel. La situation est centrale pour les affaires ou pour résidence et à proximité de la gare du chemin de fer, et la maison est connue sous le nom de "Bank Hotel".

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste des prix respectifs de l'adjudication à crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs pour des sommes égales portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à maturité, et ensuite jusqu'à ce qu'ils soient payés, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et transfert des polices d'assurance aux détenteurs des billets; assurance de toutes les améliorations et transfert des polices d'assurances aux détenteurs de billets; avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1890 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication sera exigé au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

1 avril—1 5 12 19 26 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage à l'encan.

Succession de Lewis W. Thompson.

No 29,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—JEUDI, 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Carondelet, Baronne et Pasisten, formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, sur 154 pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec mansarde corridor au centre, et porte le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double No 633 rue des Remparts.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signés le 20 mars 1890, et rendus dans les affaires des successions de William Henry Schroeder, No 29,234, et de Mme Louise Steinbecker, veuve de William Henry Schroeder, No 29,180, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 12, borné par les rues Remparts, Englien, Bons-Enfants et Port; le dit lot est le No 4 et mesure en mesure américaine 29 pieds de face à la rue des Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, connu comme le No 633 rue Nord Remparts.

Termes—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1890 et déposera 10 pour cent à la vente

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

23 mars—23—avril 5 12 19 26

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

B. M. WALMSLEY, Pour le Comité des Citoyens.

EDWARD FENNER, Pour le Comité de Surveillance.

1er mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 314 rue Magazine,

Ayant deux vastes terrains.

E. H. Sterry vs J. C. Howard.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit à longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 17,127 dans l'affaire d'Ephraim H. Sterry vs Joseph C. Howard, jugement rendu et signé le 11 février 1890, aussi conformément à deux ordres homologuant la recommandation de deux réunions de familles tenues pardevant M. B. Trist, notaire, et datés respectivement du 5 février 1890 et du 21 mars 1890, par le même juge, il sera vendu à l'encan:

Une certaine partie de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Magazine, Clio et Erato, désignée par le lot No 9 du carré d'ilet No 139, laquelle mesure 60 pieds français ou 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, mesure américaine, de façade rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds français ou 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, mesure américaine, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois portant le No 314 rue Magazine ayant 4 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne et hydrant; et une bâtisse en bois à un étage sur la façade du terrain à côté et une bâtisse en bois à deux étages ayant 4 chambres à l'arrière du terrain. Le tout conforme au plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. La somme à crédit devra être divisée en coupons à la convenance des parties intéressées, de même que l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

L'acte de vente pardevant N. B. Triste, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 mars—23, 30—avril 6, 13, 20, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois recouvert en ardoises rue Laurel,

Entre les rues Joseph et Octavia, avec deux lots de terre.

Succession de Mme Elizabeth Heisel, femme décédée de Joseph Coleman.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—le SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial place, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 mars 1890, Dossier No 29 349, pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Heisel, femme décédée de Joseph Coleman, il sera vendu à l'encan:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation (anciennement Jersey), Joseph et Octavia, désignés par les Nos 14 et 15 contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 30 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un joli cottage neuf en bois et recouvert en ardoises, avec 4 chambres, cuisine, etc., et une petite maison en bois adjacent au cottage, ayant 3 chambres.

Termes et conditions—Comptant en passant les titres. 20 0/0 payé comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera les taxes de 1890 en outre de l'enchère

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 mars—23 30—6 13 20 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Bassin et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 mars 1890, pour le compte des successions de Philip McGivney et Anne McGivney son épouse, toutes deux décédées, Dossiers No 16,683 et 26 27., consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Bassin et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de façade rue Nord Poydras, 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 60 pieds 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 62 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue du Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue Poydras, 18 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 62 pieds du côté de la rue Franklin, et de 60 pieds 7 lignes du côté opposé, et de 62 pieds 10 pouces de l'autre côté, coïncidant avec le terrain 273, avec l'usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain de derrière, ladite allée ayant 4 pieds, 2 pouces de largeur et courant vers le Bassin, conformément à un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en: une chaque maison de deux étages en briques couverte en ardoises, avec six chambres et une cuisine et 3 ou 4 chambres habitables et citerne, etc., portant les numéros 273 et 275 rue Poydras et situées presque en face du marché Pilié.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour tout 8 0/0 par an d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant John Bandernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable à Lewisburg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.

A l'encan, Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 mars 1890, Dossier No 22,373 pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le village de Lewisburg, paroisse St-Tammany, en cet Etat, désignés par les nos 11 et 12 sur un plan du dit village, par Bougerol, voyer, en date du 14 mars 1834, lesquels se touchent et mesurent chacun un demi arpent de façade sur l'avenue du lac, sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds, entre lignes parallèles et bornées en arrière sur l'avenue Copal et contigus à la propriété Holloway & Seymour.

Les améliorations consistent en un cottage en bois élevé, ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, office, etc., citerne et puits artésien, et est environ à un ilet de l'embarcadère du bateau à vapeur, la maison est en excellent état et est louée à J. J. Foucher, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an.

Conditions. Comptant en passant les titres. 10 pour cent payables comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 mars—16, 23, 30—avril 6, 13, 19.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

PRÈS DU MARCHÉ DRYADES.

Elégant magasin et résidence ce bien situé No 385 rue Dryades, près de la rue Thalie, attrayant, substantiel et rémunérateur.

Succession de G. F. Tapken.

No 26,312.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 14 mars 1890 et rendu dans la susdite succession

Cet élégant magasin et résidence en briques à deux étages, solidement bâti, No 385 rue Dryades, entre Thalie et Erato (ilet borné par la rue Baronne) ayant une jolie véranda en fer, colonnes en fer et vitrines, linteaux et marches d'escalier en pierre sur la façade; grand magasin pourvu d'étagères, quatre chambres, escalier et grand vestibule à l'arrière indépendants du magasin, rendant privée cette partie de la propriété, cinq chambres, vestibule et galerie supérieure, citerne, maison à charbon et bois à deux étages, cour bien briquetée, etc. Toutes les chambres principales sont ornées de fresques et d'élégants lustres. Le lot mesure 26 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Dryades sur 87 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Dans le beau milieu de la localité des affaires actives aux alentours du Marché Dryades, sur le côté le plus favorisé de la rue, et avec un trafic constant et lucratif allant et venant constamment, cette magnifique propriété est un des emplacements de commerce des plus promettants que l'on puisse se procurer en cette ville, et est un placement des plus favorables, assurant de bons revenus et une permanence de valeur sans comparaison. Une des maisons des mieux bâties de la rue Dryades, avec belles fresques, appartements spacieux et plafonds hauts. Une occasion magnifique qui ne devrait pas être négligée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1890. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente pardevant J. Davigneaud, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 22 29—avril 6 12 19

Avis.

Application sera faite à la Législature, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, pour le paiement de marchandises prises pour l'usage de l'Etat.

26 mars—6 (en 30) S. Z. RELF

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un droit de Patente.

Succession de Zachary Taylor Heap, décédé.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 AVRIL 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 31 mars 1890, Dossier No 29,431, pour compte de la succession de Zachary Taylor Heap, décédé, il sera vendu à l'encan:

Une moitié intérêt indivise dans une certaine patente pour une nouvelle et utile amélioration alléguée pour les "fourneaux" d'après des lettres patentées portant le No 419,478 données à August F Slangerup et Zachary T. Heap leurs héritiers et leurs représentants, pour le terme de 17 ans, à partir du 14 janvier 1890, avec les droits exclusifs de faire usage et vendre la dite invention, dans tous les Etats-Unis et les territoires, émise par le bureau de Patente à Washington, D. C., à la date du 14 janvier 1890.

Termes Comptant sur les lieux.

2 avril—2 6 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

Magasins et maisons de résidence de valeur autour du Marché Dryades.

Trois magasins en briques à deux étages et trois maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.

Coin S. E. des rues Dryades et Terpsichore, quatre magasins en briques à deux étages et quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.

Coin S. O. des rues Dryades et Terpsichore, quatre maisons de résidence en bois, Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.

Quatre magasins en briques à deux étages, Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.

Deux magasins en bois à deux étages, coin N. O. des rues Dryades et Euterpe.

Une maison de résidence en bois à deux étages, Nos 151 et 153 rue Euterpe, entre Dryades et Remparts.

Dans l'affaire de Michael Stumpf et autres vs. Louisa Stumpf et autres.—Dossier No 29 643.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu et signé le 25 mars 1890, Dossier No 29,643, dans l'affaire de Michael Stumpf et als vs Louisa Stumpf et als pour un partage, à l'encan, il sera vendu:

Trois magasins en briques à deux étages. Trois maisons de résidence en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

1° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Terpsichore et Euterpe, désignés par les Nos 9 et 10, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 10 forme l'angle des rues Dryades et Terpsichore et mesure 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur et façade à rue Terpsichore de 128 pieds.

Le terrain No 9 mesure 26 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur d'environ 128 pieds.

Les améliorations consistent en trois magasins en briques à deux étages couverts en ardoises portant les Nos 435, 437 et 439 de la rue Dryades, occupés comme magasins au rez-de-chaussée, et comme résidences à l'étage supérieur, chacun ayant 6 chambres avec installation à gaz, citerne, auvent, etc., le tout en parfait état, loué jusqu'au 1er octobre 1890.

Aussi à l'arrière du terrain trois maisons de résidence en bois à deux étages portant les Nos 316, 318 et 320 de la rue Terpsichore, chacune ayant 4 chambres, citerne, etc. Le tout rendant $225 par mois ou $2,700 par an. La propriété entière sera vendue en bloc.

Quatre magasins en briques à deux étages. Quatre maisons de résidence en bois à deux étages au coin Dryades et Thalie.

2° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Thalie et Melpomène, désignés par les Nos 5 et 6, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 6 forme l'angle des rues Dryades et Thalie et mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur et une façade rue Thalie de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes.

Le terrain No 5 mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en quatre magasins en briques à deux étages, couverts en ardoises, portant les Nos 388, 388 1/2, 390 et 390 1/2 rue Dryades, ayant chacun un magasin au dessous et 6 chambres en plus, installation à gaz, citerne, auvent, etc., aussi, quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière des terrains faisant face rue Thalie et portant les Nos 291, 291 1/2, 293 et 293 1/2 rue Thalie, ayant chacune 4 chambres avec auvent, citerne, etc. Une partie de la façade rue Dryades est louée. Toute la propriété rend $145 par mois ou $1740 par an et sera vendue en bloc.

Deux magasins en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

3° Un terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Terpsichore et Euterpe, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 1 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur rue Terpsichore de 62 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en:

Deux magasins en bois à deux étages portant les Nos 434 et 436 de la rue Dryades, et ont chacune un magasin au rez de chaussée et 6 chambres, installation à gaz, citerne, etc. Le No 434 (le coin) loué jusqu'au 1er octobre 1890. Ces deux magasins seront vendus ensemble.

Les maisons de résidence doubles en bois à deux étages Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades.

4° Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes district et carré d'ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent chacun, 32 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en:

Deux maisons de résidence en bois doubles à deux étages portant les Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, sont à locations, chacune desquelles a 8 chambres, installation à gaz, citerne, auvent, allées, cours pavées, etc., et seront vendues en bloc.

Quatre magasins en briques à deux étages; deux magasins en bois à deux étages; deux maisons de résidence en bois, à deux étages, au coin des rues Dryades et Euterpe.

5° Trois terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et carré d'ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignés par les Nos 1, 2 et 3, lesquels se touchent et mesurent comme suit, savoir:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Dryades et Euterpe, et mesure 31 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur et une façade rue Euterpe, de 115 pieds, 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 2 mesure 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 115 pieds 10 pouces et 7 lignes.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds de façade rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations de ces trois terrains consistent en: 1° Quatre magasins en briques à deux étages recouverts en ardoises Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, ayant de chaque côté au dessous un magasin et 5 chambres, installation à gaz, citerne, auvent et allée à l'arrière, etc.

2° Deux magasins et maisons de résidence en bois à deux étages couverts en ardoises Nos 454 et 456 (coin) rue Dryades, et ont chacun un magasin au-dessous et quelque 6 chambres, installations à gaz, citerne, auvents, etc., allée à l'arrière.

3° Une maison double à deux étages en bois couverte en ardoises, à l'arrière du terrain portant les Nos 151 et 153 de la rue Euterpe, et a de chaque côté 8 chambres, installations à gaz, citerne, auvent, allée, etc.

Ces magasins et maisons de résidence seront vendus séparément avec privilèges et sous des sub-divisions et mesures que l'on pourra voir à la vente d'après un plan de Edgar Pilié, voyer.

Le tout des mesures qui précèdent sont d'après des plans que l'on verra sur les lieux de la vente. La propriété pourra être visitée sur les permissions qui en demanderont à nécessaire des écrites aux encanteurs, et tous les renseignements quant aux loyers, baux, etc., seront donnés au moment de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à des paiements égaux à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente; la partie à crédit sera divisée en billets coupons à la convenance des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1890 en outre de leur enchère et feront un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant Jean Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mars—26 30—avril 6 13 20 26

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de Jessie Noble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 29,185.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale.—Il sera vendu, SAMEDI, 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus décrite—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, connu comme le Alger, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Laurence et Franklin, et mesurant ensemble au pied américain, 220 pieds de face à la rue Hancock, 180 pieds de face à la rue Laurence, et 100 pieds de face à la rue Franklin, le tout plus ou moins, plus amplement décrit sur un plan d'Edgard Pilié en date du 12 mars 1890, maintenant à la Bourse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1890, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 mars—6 1 mois

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et inoccupées,

—DANS LES—

Quatrième et Sixième Districts,

Pour Effectuer un Partage.

Le Joli Cottage en Bois No 38 rue Adèle.

Le Cottage Double No 38 rue St-André.

Les Sept Maisons Simples et Doubles en Briques, Ecuries, Shops, etc., Nos 38 et 50 rue Rousseau.

La Propriété Commerciale de Valeur, Magasins, Entrepôts et Ecurie, Nos 484 et 490 rue Dryades, au coin de la rue Félicité.

Un Terrain Bon pour y Bâtir rue Première.

Six Terrains de Choix Convenables pour y Bâtir au coin des rues Laurel et Génl Taylor.

Quatre Demi-carrés d'Ilet, comprenant un Carré de Batture rues Water, Front, Tchoupitoulas, Jersey et Laurel, avec améliorations, Cour carrelée, Kilns, etc.

Un Carré d'Ilet de Choix rue Dryades, avec Vacherie et Cottage—en dehors des limites des vacheries.

Six Terrains avec Cottages à Carrollton, dans un bon voisinage.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

—DANS L'AFFAIRE DE—

Dame Veuve Catherine Marie Hussmann, veuve de Gerhard W. Frye, vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094, pour une Partition.

A Longue Echéance—A l'Enchère Publique.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, crieur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 26me jour de mois de mars 1890, Dossier No 29 094, dans l'affaire de Dame Vve Catherine M. Frye vs. Dame Regina Geyer et autres, pour un partage, à l'enchère publique, il sera vendu:

Quatrième District.

Cottage No 38 rue Adèle.

1° Un terrain No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 31 borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Adèle, sur une profondeur de 159 pieds, 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois ayant 3 chambres et une cuisine, etc., portant le No 38 de la rue Adèle.

Le cottage double No 38 rue St-André.

2° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, étant le terrain No 46 du carré d'ilet No 32 borné par les rues St-André, Adèle, Rousseau et Tchoupitoulas ou Levée, lequel mesure 61 pieds de façade rue St-André, la même façade rue Adèle, sur une profondeur de 134 pieds 11 pouces entre lignes parallèles et s'étendant à travers le carré d'ilet de la rue St-André à la rue Adèle et faisant face de chaque côté des dites deux rues.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, couvert en ardoises, portant le No 38 de la rue St André et a 4 chambres, cuisine, citerne de chaque côté, écurie, etc.

Nos de 38 à 50 rue Rousseau.

3° Cinq terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 47 borné par les rues Rousseau, Religieuses, Ste Marie et St André, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 1 mesure 29 pieds de façade rue Rousseau, sur une profondeur d'environ 85 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-André, et environ 86 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue Ste Marie, avec l'usage d'une allée de 12 pieds de largeur du côté le plus rapproché de la rue Ste Marie, commune à ce terrain et aux autres (Nos 1, 2 et 3) les longeant.

Les terrains Nos 3 et 4 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 5 mesure 28 pieds 4 pouces de façade rue Ste-Marie sur une profondeur de 129 pieds 3 pouces et 3 lignes.

Le terrain No 2 mesure 30 pieds de façade rue Rousseau, sur une profondeur de 150 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent des: **No 38 rue Rousseau,** une écurie à deux étages en briques, couverte en ardoises.

No 40 rue Rousseau, une forge en briques.

No 42 à 44 rue Rousseau, un cottage double en briques couvert en ardoises ayant 2 chambres, cuisine et citerne de chaque côté.

Nos 46, 48 et 50 rue Rousseau, trois cottages en briques couverts en ardoises, le tout sous une longue toiture. Chaque cottage a 2 chambres, cuisine, citerne etc.

Coin des rues Dryades et Félicité.

4° Quatre terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, étant les terrains Nos 18, 19, 20 et 21, dans le carré d'ilet No 292, borné par les rues Dryades, Rampart, Félicité et St-André, lesquels se touchent et mesurent chacun 28 pieds 8 pouces de façade rue Dryades, 27 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière, sur des profondeurs comme suit:

Le terrain No 18 a 119 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain 17 et 114 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la limite du terrain No 19.

Le terrain No 19 a 113 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 18, et 103 pieds 5 pouces sur la limite du terrain No 20.

Le terrain No 20 a 103 pieds 5 pouces de profondeur, sur la limite du terrain No 19 et 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la limite du terrain No 21.

Le terrain No 21 a 102 pieds, 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 20, et 97 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Félicité, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent des:

No 484 rue Dryades, coin Félicité—Un entrepôt en bois avec toiture en fer dit "corrugated".

No 486 rue Dryades—Un magasin en briques à deux étages.

No 488 rue Dryades, un magasin en briques à un étage.

No 490 rue Dryades—Une écurie en bois couverte en ardoises, toutes les et chacune des bâtisses de dépendances, citernes, auvents, etc.

Site propre pour y bâtir rue Première.

5° Un terrain ou morceau de terre vacant situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet No 157 borné par les rues Première, Philippe, Liberté et St David, étant le terrain No 8 et mesure 30 pieds de façade rue Première sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces entre lignes parallèles sur un terrain élevé.

Coin des rues Laurel et Général Taylor, sixième district.

6° Six terrains situés dans le carré d'ilet No 151, anciennement No 12, borné par les rues Laurel, Jersey ou Annonciation, Général Taylor et Austerlitz, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Les terrains Nos 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Laurel, sur une profondeur, de 125 pieds 2 pouces. Le terrain No 21 touche et forme le coin des rues Laurel et Gen'l Taylor, et mesure 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de façade rue Laurel, sur une profondeur et façade, rue Gen'l Taylor de 126 pieds 2 pouces et 4 lignes; 12 pieds 2 pouces sur la limite du terrain No 20 et 43 pieds 11 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière.

Ilet de batture de choix, rues Front et Léontine.

7° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet lettre C borné par l'avenue Peters, les rues Léontine et Front et la rivière Mississippi, lequel mesure ensemble 246 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Front; 217 pieds de façade rue Léontine, et est borné sur la face par la rivière Mississippi et du côté supérieur par le reste du carré, ensemble avec tous les droits d'atterrissement, de batture et d'alluvion y attachés, etc. Sur cette propriété il y a un grand nombre d'auvents en briques et un Pit Shed.

Rue Tchoupitoulas (côté sud).

8° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Levée ou Tchoupitoulas, Front et Léontine, lequel mesure 232 pieds 9 pouces de façade rue Levée, 244 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Front, 284 pieds de façades rue Léontine, et du côté supérieur par le reste du carré d'ilet.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 5 chambres de chaque côté, **une écurie à deux étages en bois,** 2 briqueteries, 3 citernes, barrières et dépendances.

Rue Tchoupitoulas (côté nord)

9° Un morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 7, borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Levée ou Tchoupitoulas et Jersey ou Annonciation, lequel mesure, ensemble 230 pieds 9 pouces et 3 lignes de façade rue Levée, 217 pieds 9 pouces et 6 lignes rue Jersey, 354 pieds 6 pouces de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré, et est subdivisé en 21 terrains du No 1 au No 21, inclusivement.

Les améliorations consistent en: un cottage double en bois, ayant 3 chambres, citerne, etc., de chaque côté; le terrain est partiellement en culture.

Rues Jersey et Laurel.

10 Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet No 10 borné par l'avenue Peters et les rues Léontine, Jersey et Laurel, lequel mesure ensemble 215 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Jersey, 203 pieds de façade rue Laurel; 260 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Léontine, et du côté supérieur, par le reste du carré et est subdivisé en 15 terrains du No 1 au No 15 inclusivement.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois ayant 3 chambres, citerne, avents de chaque côté, barrières, etc.; la terre est en culture.

Carré d'ilet rue Dryades, en dehors des limites des vacheries.

11° Le carré d'ilet entier, subdivisé en dix terrains, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le carré No 84, borné par les rues Dryades, St Denis, Bordeaux et Upperline lequel mesure ensemble 115 pieds 1 pouce de façade rue Dryades; 74 pieds 8 pouces de façade rue St-Denis; 300 pieds de façade rue Bordeaux et 302 pieds 8 pouces de façade rue Upperline.

Les améliorations consistent de:

Un cottage double en bois, ayant 8 chambres citernes, auvents, etc, et une écurie commode, etc., occupée comme vacherie où sont 30 ou 40 vaches

Cette propriété est juste en dehors des limites des vacheries que le Conseil Municipal vient d'établir et n'aura pas à être déplacée.

A Carrollton.

12° Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, carré No 67 A, lequel est borné par les rues Cambronne, Jefferson, Cinquième et Cinquième, et sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 24, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Les terrains Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de façade rue Cambronne, sur une profondeur de 120 pieds. Le terrain No 1 forme le coin des rues Cambronne et Cinquième.

Le terrain No 24 mesure 30 pieds de façade rue Cinquième, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de:

Une maison-cottage en bois, citerne, auvents, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites seront vendues conformément à des plans et subdivisions qui peuvent être vus sur le lieu de la vente. On pourra visiter les propriétés en se munissant d'une carte des encanteurs; et tous les renseignements relatifs aux baux et aux locations seront donnés à l'entrée de l'encanteur le jour de la vente.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, au gré des acquéreurs—le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit à partir du jour de la vente, garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et toutes les clauses de sécurité. Les paiements à échéance seront divisés en billets coupons à la convenance des parties intéressées.

Les billets sauvegardant les intérêts des mineurs (soit 1/10 du tout) portant intérêt de 6 0/0, et l'intérêt des majeurs (soit 9/10 du tout) portent 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente. Les divers acquéreurs assumeront chacun de leurs enchères, les taxes de l'année courante 1890, et feront un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux, au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—avril 6 13 20 27—mai 3

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stocks de Banques, de Chemin de Fer, d'Assurances et autres.

Succession de F. Berge.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 26 678.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 19 mars 1890, pour le compte de la dite succession—

1° 57 actions du fonds capital de l'Union Sanitary and Excavating Company.
2° 34 actions du fonds capital du Crescent News and Hotel Company.
3° Cinq actions du fonds capital du Gulf Railroad Company.
4° 20 actions du fonds capital du Firemen's Insurance Company.
5° 25 actions du fonds capital du Bank of Commerce of New Orleans.
6° 25 actions du fonds capital du Pelican Brewing Company.
7° 20 actions du fonds capital du Pelican Insurance Company.
8° 7 actions du Franklin Temperance Hall Association of New Orleans.

Conditions—Comptant avant le transfert.

22mars—22 26 et à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur dans le Deuxième et Troisième District.

Succession de Hermann H. Patemann.

No 29,036.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann.

No 29 037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 12 avril 1890 à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke femme décédée de H. H. Patemann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Hermann H. Patemann, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des dites successions, à savoir:

Premièrement—Sept certains lots ou portion de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet compris entre les rues St-Louis, Prieur, Johnson et la Promenade Carondelet, lesquels lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F et G sur un plan de voyer, fait par J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, en date du 15 avril 1878 et annexé à un inventaire déposé en l'étude de Jos D. Taylor, notaire, février 1890, et décrits comme suit:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues St Louis et Prieur, et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis entre lignes égales et parallèles, et une façade de 89 pieds sur la rue Prieur, le lot A a le droit d'usage d'une allée de 3 pieds de largeur commun avec le lot B.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, couvert en ardoises avec trois chambres et cuisine de chaque côté, cuves, lieux d'aisances, hangars, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "B", et ayant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 89 pieds entre lignes égales et parallèles. Le dit lot B a droit à l'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur avec le dit lot "A".

Les améliorations consistent en un joli cottage double avec 3 chambres et cuisine de chaque côté, cuve, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal No 351 rue St-Louis.

3° Un certain lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes parallèles et égales.

4° Un certain lot de terre désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 1 0 pieds 4 lignes sur un côté près de la rue Prieur et 118 pieds 4 pouces sur le côté près de la rue Johnson.

5° Un certain lot de terre désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 118 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté du lot D, et 116 pieds 9 pouces sur le côté du lot F.

6° Un certain lot de terre désigné par la lettre F, est un lot en portion triangulaire de face à la rue St Louis, 116 pieds 9 pouces sur le côté du lot E et mesure 42 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Prieur et du lot E et 124 pieds 3 pouces et 7 lignes sur le côté et fait face à la rue Johnson étant une ligne oblique à l'angle de la rue St Louis et obliquant vers la rue Prieur, là où elle réunie la ligne du côté opposé qui forme un triangle.

7° Un certain lot de terre désigné par la lettre G et mesurant 26 pieds 11 pouces de face à la rue Prieur, 31 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 111 pieds 2 pouces sur 1 côté près de la Promenade Carondelet 111 pieds sur le côté opposé près de la rue St-Louis. Les améliorations consistent en une écurie avec six étables ou plus.

Secondement—8° Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le fond du Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan dressé par Adolphe Knell, le 4 juin 1854, déposé en l'étude de P. E. Laresche, ancien notaire en cette ville, compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St Jean, le Chemin de la Crête, la rue Septième et le Canal conduisant au Bayou Sauvage. Les dits lots mesurent, au pied américain, conformément au dit plan, comme suit, à savoir: Le lot un étant une pointe et formant un triangle rectangulaire, 90 pieds 4 pouces 6 lignes de face au Chemin Gentilly, 110 pieds 3 pouces de face au dit canal, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le lot No 2 mesure 30 pieds 6 pouces 5 lignes sur le Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, 62 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 1, 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté de lot No 3; le lot No 3 mesure 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au dit Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond, 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No deux, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 4. Le lot No 4, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No trois, 118 pieds 5 pouces 5 lignes du côté du lot No cinq. Le lot No 5, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 118 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No quatre, 136 pieds 11 pouces 4 lignes du côté du lot No six. Le lot No 6, 26 pieds 6 pouces 7 lignes de face au Chemin de Gentilly, 31 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur dans le fond sur une première profondeur, et 9 pieds 5 pouces sur une seconde profondeur, 136 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No Cinq, 129 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus rapproché de la Grande Route St-Jean.

Les améliorations consistent en une bonne maison à double corps de logis, couverte en ardoises, ayant environ trois chambres de chaque côté, avec hangars, citernes, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

8mars—8 15 22 29—avril 5 12

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple rue St-Antoine, troisième district.

A l'encan pour du comptant—Succession de Anna Smith, épouse décédée de E. Mascaro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 11,392.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau 38 rue Royale.—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la paroisse d'Orléans, Division C, et signé le 10 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Moreau, Urquhart, St Antoine et Espagnole, et mesurant trente pieds de façade rue St-Antoine, sur soixante pieds de profondeur, mesure américaine, et faisant partie du plan primitif 347 du carré No 32 sur un plan de Jos Pilié, voyer de la ville, le 14 sept. 1830 et déposé en l'étude de F. de Armas ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage simple ayant trois chambres, office, cuisine, galerie latérale, citerne, cabinet d'aisance, etc.

Conditions—Comptant; dix pour cent, déposé sur les lieux pour rendre certaine la vente. Les taxes de l'année courante 1890 payables par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jno. E. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 19 28 29 avril 5 12 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—[illegible] vendu aujourd'hui, JEUDI, 3 avril 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue de Canal:

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les récents arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphia, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 3 avril—1f

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epiceries, Vins, Liqueurs, Installations, Etc., Etc.

Vente provisoire de syndic dans l'affaire de Patrick King vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 29,787.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 5 avril 1890, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Johnson et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite cour, en date du 1er avril 1890, je procéderai à la vente du tout des dites épiceries consistant en un assortiment général d'épiceries, vins, liqueurs, comptoirs, étagères, etc.

Le tout sera vendu en bloc et si l'enchère n'est pas satisfaisante elle sera vendue en lots. Le tout conformément à un inventaire

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 avril—2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de maison. Effets mobiliers, etc., etc.

Dans l'affaire de la succession de Mme Anna Maria Adelaide Rabbers, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la succession de John H. Rabbers, No 28,786 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR B. ONORATO, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—Le SAMEDI, 12 avril 1890, à 11 heure P. M., au local rue Mire, entre Ste-Anne et Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 5 mars 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu du dit local, comprenant meubles et effets mobiliers d'après inventaire en a filière.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30mars—30—5 2avril

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix dans le Troisième District.

Succession de John Leonard Boey et de sa femme.

No 27,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI 3 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 mars 1890, Dossier No 27,834, dans l'affaire de la succession de John Leonard Boey et de sa femme, il sera vendu, à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville sur le côté nord de la rue Chartres (anciennement Moreau), entre Montegut et Clouet, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1890.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Gustave LeGardeur, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

29 mars—2 avril 5 12 19 26 mai 3

Cottage double rémunératif dans le Sixième District.

Maison double en bois No 103 rue Bordeaux, entre Magazine et Camp.

Cottage double No 1052 rue Constance, entre les avenues Peters et Octavia.

Deux ilets de terre dans le Septième District.

Succession de Romain Buisière.

No 20,813 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, en date du 18 mars 1890, Dossier No 20 813 pour le compte de la succession Romain Buisière, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° Deux lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 235 borné par les rues Bordeaux, Camp, Valence et Magazine, désignés comme lots 3 et 4, se touchant et mesurant chacun [illegible] de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété consistent en une jolie résidence double en bois, No 103 rue Bordeaux, très bien améliorée, rapportant $17 par mois, toujours louée.

2° Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rues Constance, Octavie et Annonciation et l'avenue Peters, désigné comme le lot No 3 sur le plan de Pilié et De Pauroly, arpenteurs en date du 9 avril 1886, et mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations consistent en un cottage double bien bâti, couvert en ardoises, connu comme le No 1052 rue Constance; [illegible]

3° Un ilet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 378 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Oneida.

4° Un ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 391 et borné par les rues Cambronne, Madison, Monroe et Deneuve.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit d'un et deux ans, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant intérêt de huit pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de l'année 1890 à la charge de l'acquéreur.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Geo. C. Préot, notaire.

22mars—22 29 avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District.

Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.

Magnifique ilet de terre subdivisé en grands et désirables lots.

Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Virginia Raleiff, femme décédée de William H. Yeoml.

No 26,876.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 7 mars 1890, Dossier No 26,876, pour le compte de la succession de Mme Virginia Raleiff femme décédée de Wm. H. Yeoml, il sera vendu à l'encan, savoir:

Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, désigné comme ilet No 12 et borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, le dit ilet étant subdivisé en dix huit lots, numérotés de un à dix-huit, inclusivement, conformément aux plan et certificat du voyer fait par C. M. Williams, député voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Benj. Ory, notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et mesure 33 pieds 5 pouces de face à la rue Constance, 35 pieds 0 [illegible] et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds du côté du lot No 13, 150 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville.

Le lot No 15 forme l'encoignure de la rue Laurel et de la ligne de division de Bloomingdale et de Hurstville et mesure 38 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel, 35 pieds 10 [illegible] et 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 16.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations faisant face à la rue State consistent en un cottage désirable, écurie, etc. Le tout devant être vendu en lots au gré et convenance des acquéreurs.

Conditions—Une moitié comptant et le reste en un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benj. Ory, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

15mars—15 22 29—avril 5 12 17

Mmes GODIN ET MARTINET,

Successeurs de Mme Goslard.

17 Rue Bourbon 17

ROBES ET CONFECTIONS.

Nous informons le public et aux dames en général que pour les toilettes d'été et les robes légères nos prix seront réduits et que nous donnerons tous les soins possibles pour les bien faire.

Nous donnerons aux dames de jolis modèles.

22 mars—1 m—dim